

Paris, le 26/11/2025

Information des porteurs du FCP TEGO DYNAMIQUE
FR0007035217

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes détenteur de part(s) du FCP **TEGO DYNAMIQUE** (ci-après le « Fonds » ou le « FCP »), géré par la société de gestion ABN AMRO Investment Solutions et nous vous remercions de votre confiance.

A ce titre, nous vous informons que les modifications suivantes vont intervenir sur votre Fonds :

1. Modification de la composition de l'indicateur de référence :

- Ancien indice : 45% MSCI Europe TR Net EUR + 20% MSCI USA TR Net EUR + 5% MSCI Pacific TR Net EUR + 20% JPM GBI EMU TR EUR + 10% Ester capitalisé.
- Nouvel indice : 45% MSCI Europe **ESG Selection P Series TR Net** EUR + 20% MSCI USA **ESG Selection P Series 5% Issuer Capped TR Net** EUR + 5% MSCI Pacific **ESG Selection P Series TR Net** EUR + 20% JPM GBI EMU TR EUR + 10% Ester capitalisé.

2. Baisse des frais de gestion : de 0,75 % TTC taux maximum de l'actif net à 0,50 % TTC taux maximum.

Nous vous précisons que ces modifications sont sans impact sur le profil de rendement/risque de votre FCP, sa stratégie d'investissement ou sa catégorie SFDR (Article 8).

Elles ne nécessitent aucune démarche de votre part et entreront en vigueur à compter du 2 janvier 2026.

Dans le prolongement de cette évolution, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance de la documentation réglementaire de votre Fonds (prospectus, DIC et annexe précontractuelle), disponible sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.